

Famille Philippe Coderey
Route de la Gare 18B
1295 Mies

Mies, le 11 septembre 2020

Cotes	
Copies	
14 SEP. 2020	
Rép.	P.V.
2020	1 2 3 4

Municipalité de la Commune de Mies

1295 Mies

Madame, Messieurs,

Suite au grave accident survenu le mercredi 27 août dernier à 15h.45, nous vous serions reconnaissants de prendre les mesures nécessaires et urgentes afin d'avertir les automobilistes du danger à l'approche du passage sous voies et de faire respecter la vitesse limitée à 50 km/h.

Les usagers de la gare, du chemin sous-voies et de la zone artisanale sont toujours plus nombreux et, en cas de vitesse excessive, cela devient un réel danger pour les piétons.

A noter que plusieurs accidents se sont déjà produits sur ce tronçon.

Ne serait-il pas judicieux d'installer un indicatif de vitesse fixe, comme bon nombre de communes de Terre-Sainte l'ont fait.

D'autre part, afin de bien signaler les deux passages pour piétons, face à la gare CFF et au parking CFF, l'installation de feux clignotants serait peut-être la bienvenue.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.



Annexe : une liste de Myarolans approuvant cette initiative.